

# PRESENCE-PASTEUR AVIGNON 2018

Fiche technique

## SALLE Marie-Gérard

### Descriptif des aménagements.

La salle Marie-Gérard est aménagée dans une salle d'étude du lycée au rez de chaussée du bâtiment principal ,elle mesure 22,70m de long sur 10,80m de large et 3,40m sous plafond (3,10m sous grill,2,90m sous passages de poutres).Elle est composée de 6 trames de 3,15m délimitées par des portique béton avec retombée de poutre de 0,50m laissant un passage libre 2,90m de Haut.

La salle est totalement occultée .

Elle est climatisée . Il est impératif de la laisser en fonction , ventilation et température .

### Les accès :

- l'accès du public s'effectue par une porte située le plus a droite de la salle depuis la cour,les spectateurs entrent directement en fond de salle sur le côté gauche du gradin (jardin) avec accès à sa droite (cour) par l'arrière de la régie.
- une porte d'accès technique,direct de la cour à l'arrière de l'air de jeu (jardin de la zone technique)
- Un accès direct aux loges par une porte à l'arrière de la régie.

### Le volume intérieur est reparti en trois zones :

#### 1- Le plateau .

##### L'aire de jeu :

- l'aire de jeu commence à 2m du pied du gradin.
- ses dimensions sont de 8m d'ouverture a l'avant scène sur 7m de profondeur (ht 2,90 au plus bas,passages de poutres)
- sol carrelé recouvert par un tapis de danse noir.

##### Les tentures :

- les poutres faisant cadre sont habillées de frises.
- un fond en deux parties (ouverture central).
- pendrillons de ht:3,35m pour clore les côtés de l'air de jeu (a l'allemande).
- 2 pendrillons a l'avant scène collés aux murs forment le cadre.

##### La structure grill :

- de part et d'autre de l'aire de jeu,dans le sens de la profondeur,son installées des structures métallique de type LAYER servant de piétement à 4 poutres alu tri de 300. Ces structures font office de coulisses laissant un passage de 0,80m de large sur 2m de haut.
  - les poutres alu de 300 servent a l'accrochage des tentures et des éclairages,elles supportent aussi,dans chaque trame 7 tubes de diamètre 50 pour compléter les accroches.
- Le grill étant de petite dimensions et bas il est impératif d'employer des sources de petites dimensions et d'en restreindre leurs nombres il est demandé au compagnies de limiter à 15 le nombre de projecteurs au grill ( 8 compagnies dans la salle = 8 plans de feu en accroche )**

### **L'accroche des lumières en salle :**

En salle les appareils d'éclairage sont installés sur une perche de 7,40 m à 5,40 m du nez de scène et à 2,50 m de haut entre le gradin et la régie ( plan de face )

**-Sur cette perche aussi la quantité et la taille des sources pose problème une face commune est souhaitable (mutualisation de projecteurs).**

### **2- L'espace public**

Le public est installé sur un gradin type SAMIA à coques en plastique (habillés de housses) pouvant recevoir 62 personnes. Les dimensions du gradin sont de 7,20m d'ouverture sur 3,30m de profondeur.

Une circulation à l'arrière du gradin (derrière la régie) permet d'accéder au côté cour du gradin

### **3- L'air de stockage**

-a l'arrière de l'aire de jeu se trouve une zone de stockage pour les décors et accessoires utiles aux spectacles (avec certificats d'ignifugation) .

-une loge rapide est aménagée dans cet espace

### **Installations techniques ;**

#### **La régie :**

-elle se trouve derrière le gradin sur un planché rehaussé (1,80m x 4,80m).

-elle est équipée d'un pupitre à mémoire AVAB PRESTO .

#### **Les gradateurs :**

-24 circuits de 2 kw ,sont situés au lointain à cour derrière le rideau de fond de scène.

**Chaque compagnie doit apporter le câblage et les appareils d'éclairage nécessaire à son installation lumière.**

Le balisage des coulisses, les circulations, et les services sont commandés de la régie.

#### **Le son :**

-la régie son sera installée à côté de la régie lumière.

**La régie son, ainsi que le système son devront être apportés par les compagnies , mutualisation des moyens en fonction des besoins .**

**En aucun cas il ne sera fait usage d'artifice pyrotechnique à l'intérieur de la salle.**

## **Planning de Montage :**

La réunion technique pour la préparation du montage se fera **le Vendredi 29 Juin à 18h**. La présence de tous les régisseurs est indispensable.

Le montage lumière commun avec l'ensemble des régisseurs concernés se fera **le Samedi 30 juin de 8h à 23h**

Le patch et le repérage des circuits sera supervisé par un régisseur de Présence Pasteur

A partir du dimanche 1<sup>er</sup> juillet début des créneaux de répétition par tranche de 3 heures

Chaque compagnie disposera de 2 créneaux de 3 heures avant la journée de générales pour ses réglages lumière et ses répétitions.

La répartition des créneaux devra se faire d'un commun accord et être calé au plus tard le samedi 1 juillet lors de la réunion technique.

Si certains doivent travailler au delà de minuit (exceptionnellement) après le dernier horaire dévolu, ils ne peuvent le faire qu'en accord avec Présence Pasteur et ne peuvent en aucun cas faire des essais de son. Ils devront alors obéir à certaines contraintes organisationnelles.

Les dates et horaires de passages de commissions de sécurité, pré-visite, visite, ne dépendent pas de Présence Pasteur, elles sont imposées par les commissions elles-mêmes et sont impératives. Les compagnies doivent alors cesser le travail et quitter les salles pour ne pas ralentir le déroulement des visites. (le temps de coupure sera récupéré)

**Le démontage se fera le Lundi 30 Juillet à partir de 8h, lendemain de la dernière représentation .**

François VALLEE , Thierry OPIGEZ Pour Présence Pasteur

Un règlement intérieur ,Modus Vivendi,vient compléter ce document.